

Communiqué de presse



Investir dans l'avenir en favorisant la transition vers une économie durable, équitable et souveraine : la commission dirigée par Bernard Attali présente ses propositions pour mettre le long terme au cœur des décisions des acteurs européens

Paris, le 6 juin 2024

Dans le prolongement du rapport « [Investir à long terme, urgence à court terme](#) » commandé en 2021 par Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, Bernard Attali, Conseiller-Maître honoraire de la Cour des Comptes a remis le 24 mai 2024, les conclusions du groupe d'économistes et de praticiens de la finance. Réunie au cours des dernières mois pour actualiser ses travaux à l'aune des nouveaux enjeux auxquels l'Europe doit faire face et en s'appuyant sur une approche inédite, la commission Attali tire le constat que le long terme est plus important que jamais et nous concerne tous.

« Face aux défis que doit relever l'Europe et au mur d'investissement qui s'élève devant nous, investir à long terme, apparaît plus que jamais comme une urgence à court terme. Si plusieurs rapports récents s'accordent sur ce point, la particularité de nos travaux, consiste à aborder cette question à hauteur d'acteurs : épargnants et citoyens au premier chef, intermédiaires financiers et autorités publiques au diapason : chacun doit mettre le long terme au cœur de ses décisions » souligne Bernard Attali, Conseiller-Maître honoraire de la Cour des Comptes

Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, déclare « *L'investissement de long terme, au cœur du modèle de la Caisse des Dépôts, est un levier décisif pour construire une Europe plus forte, capable de faire face aux défis de la transition écologique, de la cohésion sociale et territoriale et de la souveraineté. Les pistes de réflexion issues de la mise à jour du rapport que j'ai confié à une commission d'experts, sous l'impulsion de Bernard Attali, arrivent au bon moment : elles pourront stimuler le débat sur la manière d'encourager tous les acteurs à adopter une vision à long terme, indispensable pour relever ensemble ces défis.* »



Depuis 2022, date du rapport « Investir à long terme, urgence à court terme », les crises qui se sont succédé ont accéléré les mutations en Europe : crise environnementale, crise géopolitique, crise énergétique. Les tensions géopolitiques ont mis en lumière une fragmentation internationale, nécessitant une réflexion sur l'autonomie stratégique et la souveraineté économique et énergétique de l'Europe. Sur le plan climatique, les phénomènes extrêmes requièrent des investissements massifs pour la transition vers la neutralité carbone avec une urgence renouvelée. Par ailleurs, un nouveau cycle technologique, porté notamment par la data et l'intelligence artificielle, ouvre de nouvelles opportunités mais pose également des défis en matière de régulation, d'emploi et de respect de l'intérêt général.

Cette accélération du changement ne doit cependant pas masquer l'essentiel – et c'est la première conclusion de la note produite par la Commission Attali : **le long terme est plus important que jamais et nous concerne tous.**

Alors que la question du financement de long terme en Europe est abordée dans de nombreux rapports récents, notamment celui d'Enrico Letta¹ ou de Christian Noyer² et prochainement celui de Mario Draghi, les travaux produits par la Commission Attali proposent une approche inédite en se positionnant du point de vue des acteurs, qu'ils soient citoyens, intermédiaires financiers et pouvoirs publics qui doivent tous adopter une perspective de long terme.

Du côté des citoyens et des consommateurs, l'éducation financière et la compréhension des enjeux de la transition sont essentielles pour assurer l'acceptabilité politique des changements induits par la transition. Mais cela ne suffit pas : il faut également prendre des mesures d'équité afin de compenser les effets redistributifs qui ne manqueront pas d'accompagner cette transition.

En ce qui concerne **les intermédiaires financiers**, les auteurs du rapport proposent plusieurs mesures pour mobiliser plus efficacement l'épargne au service des investissements à long terme : créer un label européen pour les produits d'épargne investis en Europe, adapter les règles comptables pour favoriser les investissements verts, différencier le prix de l'argent suivant la durabilité des investissements effectués.

Enfin, concernant **les pouvoirs publics**, la note rappelle l'importance de l'investissement public comme moteur de la croissance économique mais également son impuissance à en être le seul moteur : c'est son effet d'entraînement qui doit jouer sur les autres sources de financement disponibles en Europe, sources publiques apportées par les investisseurs publics de long terme tels que le groupe Caisse des Dépôts en France et financeurs privés.

¹ [Much more than a Single Market](#), Enrico Letta (avril 2024).

² [Développer les marchés de capitaux européens pour financer l'avenir : Propositions pour une Union de l'Épargne et de l'Investissement](#), Christian Noyer et al. (avril 2024).

L'Europe est la bonne maille pour investir à long terme : la création d'une instance de planification au niveau européen pour coordonner les différentes politiques publiques doit se combiner avec une mise en œuvre au plus près du terrain, en s'appuyant sur des investisseurs publics de long terme proches des besoins des territoires.

« [Investir dans l'avenir : mettre le long terme au cœur de nos décisions](#) » présente de manière synthétique et claire les conclusions du groupe réuni par Bernard Attali, et dont le secrétariat a été assuré par le groupe Caisse des Dépôts. Ce groupe qui s'est réuni entre décembre 2023 et aujourd'hui, a par ailleurs bénéficié de l'intervention de plusieurs personnalités et experts : Patrick Aufort, directeur de l'Agence de l'Innovation de Défense, Enrico Letta, ancien président du Conseil italien et président de l'Institut Jacques Delors, et Gilles De Margerie, ancien commissaire général de France Stratégie.

Remerciements à Philippe Aghion, Patrick Artus, Mireille Aubry, Joachim Bitterlich, Pierre Bollon, Arnaud De Bresson, Edouard-François De Lencquesaing, Carine Delfrayssi, Michel Derdevet, Philippe Dutertre, Christophe Guardo, Fatima Hadji, Pascal Lagarde, Olivier Mareuse, Éric Monnet, Christophe Nijdam, Gen Oba, Joël Prohin, Benjamin Quatre, Hubert Rodarie, Yann Tampereau, Cédric Thellier, Laurent Trevisiani, Nathalie Tubiana et Thomas Valli.

[Consulter la note complète de la Commission Attali](#)

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

X in f @ 

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts : Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr